



Communiqué de presse

Dotation d'Etat aux collectivités territoriales pour 2020: le département de La Manche voit son enveloppe maintenue à un niveau élevé

Les Députés de la majorité Bertrand SORRE, Stéphane TRAVERT et Sonia KRIMI saluent l'augmentation des dotations de l'État aux collectivités territoriales de la Manche. Ce haut niveau d'engagement confirme la volonté de l'État d'accompagner significativement depuis 2017 les collectivités dans leurs investissements et leurs projets. Les trois députés de la majorité s'accordent à dire qu'en dépit de ce niveau élevé, les dotations aux collectivités devront encore être amplifiées et complétées pour soutenir les collectivités en sortie de cette crise sanitaire.

L'annonce des attributions des dotations de l'État aux collectivités territoriales est chaque année un moment important pour nos territoires. Elle arrive cette année en temps et en heure attestant de la continuité de l'État malgré la pandémie. Ces dotations donnent aux collectivités territoriales et aux élus, qui ont un rôle clé aujourd'hui dans la gestion locale de la crise, des moyens pour préparer la sortie de crise notamment en matière d'investissement.

Nous nous félicitons de la stabilité des dotations de l'État aux collectivités territoriales pour la troisième année consécutive. **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est ainsi maintenue à son niveau de 2019, soit 27 milliards d'euros.**

La dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale (DSR), qui soutiennent les communes les plus en difficulté, voient leurs enveloppes augmenter chacune de 90 millions d'euros.

Pour les communes de la Manche, la DGF reste stable à hauteur de 132 millions d'euros en 2020, traduisant une progression de 2,8 % entre 2017 et 2020. 53 % des communes manchoises voient leur montant de DGF progresser cette année dans un contexte de baisse de sa population correspondant à 2604 habitants.

Il est à noter que **la dotation moyenne par habitant de la Manche est très nettement supérieure à la moyenne nationale, 238,44 € contre 164.8 €, témoignant de la solidarité de l'État envers les territoires ruraux.** La DGF des intercommunalités de la Manche est elle aussi stable.

Les dotations de soutien à l'investissement des collectivités sont maintenues à leur niveau historiquement haut de 2019 : 2 milliards d'euros.

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la Manche est également maintenue au niveau élevé de 2019 à hauteur de 11,8 millions d'euros. C'est autant de

moyens pour préparer la sortie de crise en soutenant les projets d'investissement des communes et intercommunalités manchoises tels que la rénovation des écoles, la création de services au public en milieu rural ou encore des projets d'investissement dans la rénovation thermique et la transition énergétique.

Pour la seconde année consécutive, la direction générale des collectivités locales (DGCL) a mis en ligne pour chaque commune le total des attributions toutes composantes réunies. Ces dotations sont issues du PLF2020 voté en décembre 2019.

Nous saluons ces annonces : « Elles donnent de la visibilité aux acteurs locaux et les soutiennent au moment où les effets financiers du COVID-19 se confirment. Même si les collectivités les plus fragiles reçoivent déjà un soutien renforcé via la péréquation de ces dotations, la question de la solidarité financière entre l'Etat et ces collectivités territoriales sera un enjeu dans les prochains mois et nous la défendrons collectivement. »

Les Députés de la majorité Bertrand SORRE, Stéphane TRAVERT et Sonia KRIMI